

Présentation de la formation

THÈME	Panorama de l'actualité fiscale 2025, conséquences fiscales du démembrement : actualités et difficultés d'apport, cession, donation de titres : comment les combiner ?
PUBLIC CONCERNE	Cette formation est destinée à un public de : <ul style="list-style-type: none"> • Conseils en gestion de patrimoine, • Avocats, • Experts comptables, • Notaires, • Banquiers, • Assureurs
FORMAT	Présentiel
LIEU	Saint-Gilles-les Bains, La Réunion
DURÉE	14 heures de formation
VALIDATION D'HEURES RÉGLEMENTAIRES	Cette formation valide les heures réglementaires suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • 7 heures immobilier (carte T) • 7 heures IAS/DDA • 0 heures IOBSP
DATES ET HORAIRES	Cette formation est prévue : <ul style="list-style-type: none"> • Le 17 mars 2025 : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 • Le 18 mars 2025 : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
TARIF	850 € HT soit 1020 € TTC (TVA 20%)
INTERVENANT(S)	Cette formation sera animée par : Monsieur Jacques DUHEM
PRÉREQUIS	Pas de prérequis
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : <ul style="list-style-type: none"> • mettre à jour ses connaissances et ses préconisations en rapport avec fiscale récente, • accompagner ses clients dirigeants d'entreprises dans la mise en place de stratégies de transmission du patrimoine professionnel, • Conseiller ses clients en cas de cession de sociétés passibles de l'IS, • expliquer au client les différents régimes de faveur permettant d'optimiser la fiscalité applicable.
ASSISTANCE TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE	Du lundi au vendredi de 9h30-12h00 et de 14h00 à 17h30 <ul style="list-style-type: none"> • Marthe Faye Pineau 06 17 52 60 00
PROGRAMME DE LA FORMATION	Thème 1 : Panorama de l'actualité fiscale (7H00) PARTIE I : Impôt sur les revenus - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale PARTIE II : Le prélèvement à la source - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale PARTIE III : Traitements et salaires - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale PARTIE IV : Pensions et retraites - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale

V 2025 - 01

FAC & Associés

SAS au capital de 50 000 € - 38 rue du Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE

RSC de Clermont-Ferrand 844955336. Siret n° 84495533600012 – N° TVA intracommunautaire n° FR37844955336

Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n° 84630505063 auprès du Préfet de la région AURA, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

- PARTIE V : Revenus fonciers
 - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale
- PARTIES VI : BIC location meublée
 - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale
- PARTIES VII : Défiscalisation immobilière
 - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale
- PARTIES VIII : Plus-value immobilière
 - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale
- PARTIE IX : Revenus de capitaux mobiliers
 - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale
- PARTIE X : Plus-value sur titres
 - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale
- PARTIE XI : DMTG
 - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale
- PARTIE XII : DMTO
 - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale
- PARTIE XIII : ISF/IFI
 - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale
- PARTIE XIV : Patrimoine professionnel
 - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale
- PARTIE XV : Contrôle fiscal
 - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale
- PARTIE XVI : Assurance vie
 - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale
- PARTIE XVII : International
 - Actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale

Thème 2 : Conséquences fiscales du démembrement : Actualités et difficultés (3h 30)

I Démembrement et imposition des revenus annuels

- Les règles légales
- Les aménagements conventionnels
- Analyse des jurisprudences récentes

II Démembrement et impositions des plus-values

- Les règles légales
- Les aménagements conventionnels
- Analyse des jurisprudences récentes

III Nouvelles règles applicables au quasi-usufruit

- Analyse des jurisprudences récentes
- Analyse de la loi de finances pour 2024 et de ses commentaires administratifs

Thème 3 : Apport, cession, donation de titres : comment les combiner ? (3h 30)

La mise en place d'une société holding est souvent réalisée par le biais d'apports de titres de sociétés opérationnelle. En l'absence de flux financier lors de ces opérations, le législateur a mis en place des régimes de faveur (sursis ou report d'imposition)

	<p>Nous analyserons les conséquences immédiates et à terme de l'application de ces régimes dérogatoires.</p> <p>I Les conséquences fiscales immédiates de l'apport Sursis ou report d'imposition ? Obligations déclaratives</p> <p>II Les conséquences fiscales à terme de l'apport Le décès de l'apporteur La donation des titres du holding La vente des titres du holding La vente par le holding des titres des filiales Avec emploi Sans emploi La réduction du capital ou la liquidation de la holding</p>
MOYENS PÉDAGOGIQUES	<p>En Présentiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le formateur disposera d'un support pédagogique format Powerpoint qui sera projeté sur un tableau lors de la formation. Il disposera également d'un tableau de type « paperboard ». Le formateur pourra projeter son écran d'ordinateur pour avoir accès à d'autres outils (Word, Excel, internet exploreur). Une salle sera réservée pour accueillir les stagiaires en fonction du nombre d'inscrits. Le formateur utilisera une pédagogie active : il usera de cas pratiques pour illustrer ses propos en mettant en situation les apprenants (cas clients par exemple). Le formateur ouvrira également des temps de questions/réponses lors de la formation afin de vérifier l'engagement des stagiaires et leur compréhension.
LES MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI	<p>En présentiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> Émargement des apprenants matin et après-midi Réalisation d'un test final de validation <p>Pour toute formation, une attestation sera remise à l'apprenant après validation du test final</p>
MODALITÉ D'INSCRIPTION	<p>Deux possibilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> En ligne sur le site www.fac-associes.com Sur papier : envoyer le bulletin papier par mail à contact@fac-associes.com ou par voie postale à FAC & Associés 38 rue du maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	Les inscriptions doivent être réalisées à minima 7 jours avant le début de la formation
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	<p>FAC&Associés est dans une démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap. Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ce public dans nos formations. Ainsi la majorité des salles réservées pour nos formations présentielles sont des ERP respectant les normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite.</p> <p>Cependant chaque situation étant particulière, si vous le souhaitez, vous pouvez contacter Mme Léa LAURAND Référente Handicap par mail : ll@fac-associes.com ou par téléphone au 06.46.78.02.35 pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.</p>
CONTACTS	<p>Téléphone : 04.63.80.93.47</p> <p>Mail : contact@fac-associes.com</p>

Bulletin d'inscription

À retourner à : FAC & Associés 38 Rue du Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE

Nous vous prions de bien vouloir compléter la page suivante (Analyse du besoin et positionnement) afin de finaliser votre inscription.

ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Formation

Thème	PANORAMA DE L'ACTUALITE FISCALE 2025, CONSEQUENCES FISCALES DU DEMEMBREMENT: ACTUALITES ET DIFFICULTES APPORT, CESSION, DONATION DE TITRES: COMMENT LES COMBINER?
Date(s) et horaires	Le 17 mars 2024 : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 Le 18 mars 2024 : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Participant

NOM Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	

Facturation

Entreprise/Société	
SIRET	
Adresse	
CP - VILLE	

Montant

Montant HT	850 €
Montant TTC	1020 €
Mode de règlement	<input type="checkbox"/> par chèque <input type="checkbox"/> par virement bancaire ¹

RIB¹ :

c/Etabl	c/Guichet	n/Compte	C/Rib
18715	00200	08002701171	77
Domiciliation			BIC
CAISSE D'EPARGNE D'Auvergne et du Limousin			CEPAFRPP871
Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)			
FR76	1871	5002	0008 0027 0117 177

¹ Merci d'indiquer le nom et prénom du participant (ou des participants) dans l'ordre de virement

Analyse du besoin et positionnement

1. Quels sont les besoins et les objectifs visés par la formation ?

- Maîtriser les fondamentaux techniques de la gestion de patrimoine ;*
- Approfondir mes connaissances dans la thématique de la formation ;*
- Mettre en pratique les connaissances techniques en rendez-vous client ;*
- Exploiter les données nécessaires à l'analyse patrimoniale (contrat de mariage, acte de donation, déclaration de succession, contrat d'assurance-vie, déclarations fiscales, régimes fiscaux applicables et leurs conséquences...);*
- Analyser les questions juridiques et patrimoniales en rapport avec l'environnement des clients ;*
- Actualiser mes connaissances et intégrer en rendez-vous client les nouveautés issues de l'actualité juridique, fiscale, sociale et patrimoniale ;*
- Autre : à renseigner*

2. Qui est à l'initiative de la demande de cette formation ?

- Salarié*
- Responsable hiérarchique*
- L'Apprenant lui même*

3. Quels sont les effets attendus de la formation ?

- Actualiser mes connaissances et les mettre en pratique lors de mes rendez-vous client*
- Appliquer mes connaissances lors de la réalisation d'audits patrimoniaux et/ou la proposition de préconisations et/ou de stratégies patrimoniales*
- Autre, à renseigner :*

4. Dans quel contexte est survenu ce besoin ?

- Je mets à jour mes connaissances professionnelles de manière régulière et/ou dans le cadre de mes obligations réglementaires de formation*
- J'ai besoin d'acquérir de nouvelles compétences afin de répondre à une demande client et/ou du marché professionnel dans lequel j'évolue*
- Autre, à renseigner :*

5. De quelles connaissances liées à la thématique de formation disposez-vous ?

- Je ne dispose pas de connaissances liées à la formation*
- Je dispose d'un premier niveau de connaissances : j'ai déjà été formé.e sur le sujet et/ou dans le cadre de mon métier je travaille occasionnellement avec cette thématique*
- Je dispose d'un niveau de connaissances approfondi : je suis formé.e régulièrement sur la thématique et/ou dans le cadre de mon métier je travaille régulièrement avec cette thématique*
- Autre : à renseigner*
